



Ma nounou démissionne mais demande un licenciement

Par **brucourt**, le **21/10/2009** à **18:35**

Bonjour,

ma nounou agréée m'a annoncé arrêter de garder des enfants il y a 4 jours par oral. pas de lettre recommandée ni préavis.
elle me demande de la licencier; ce que je refuse (je voulais la garder mais elle veut changer de travail).
elle m'annonce cela le 19 octobre oralement pour le 31 octobre.
Je ne peux pas l licencier comme c'est elle qui abandonne? mais si elle ne fait pas de lettre de démission que puis-je risquer? je marquerai sur la feuille assedic démission.
je me retrouve sans nounou pour un bébé de 2 ans non scolarisé et ne me vois lui laisser le droit aux assedics! Elle a demandé aux autres parents de la renvoyer également. merci

Par **Visiteur**, le **22/10/2009** à **13:15**

bonjour,

surtout ne faites pas l'attestation assedic en notant démission. vous seriez en faute.. car elle n'a pas démissionné ...